



CDEN Lozère Mardi 19 février 2019

Madame la Préfète,
Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Tout d'abord, l'UNSA-Education exprime sa satisfaction de voir le projet de Rectorat Grande Région abandonné, avec un maintien des deux rectorats et des deux recteurs. Mais nous resterons vigilants sur les feuilles de route et les compétences propres qui seront définies comme sur la réorganisation des services qui en découlerait et ne manquerait pas d'impacter les personnels administratifs que nous représentons.

Le gouvernement vient de présenter son projet de loi fonction publique. Ce projet de loi sape le contrat social avec les agents publics ! Certes, le statut de la fonction publique est maintenu mais il subit de profondes entailles : gestion individualisée des carrières et des mobilités, élargissement du recours au contrat sur des emplois permanents, rupture conventionnelle, etc.

Certes les Commissions Administratives Paritaires sont conservées mais elles perdront une partie importante de leurs compétences, à savoir les mobilités et les promotions. Elles n'auront plus qu'un rôle limité aux questions disciplinaires ou de recours !

Ce projet de loi ne tient pas compte, sur les points essentiels, des remarques, critiques et propositions de l'UNSA, portées à la connaissance du gouvernement lors des nombreuses réunions qui ont ponctué l'année 2018.

Pour être précis, ce projet de loi est un texte décidé par le seul gouvernement.

Au niveau départemental, nous regrettons que les documents pour ce CDEN aient été envoyés au début du CTSD carte scolaire 1^{er} degré, avant même les discussions et débats auxquels cette instance doit donner lieu. Est-ce une erreur ? Une maladresse ?

Alors que les débats actuels font apparaître la nécessité d'une politique plus solidaire alliant une indispensable transition écologique à l'intérêt général, le gouvernement affaiblit son meilleur levier qu'est la fonction publique au service du pays.

L'UNSA combattra les impacts négatifs de ce projet de loi. Elle appelle le gouvernement à entendre ses arguments.

Carte scolaire 1^{er} degré :

Même si le ministre de l'éducation nationale estime que notre département est le mieux doté de France, nous constatons que cette dotation semble interdire la prise en charge de l'isolement scolaire ou encore les ambitions d'une formation de proximité, à l'heure où l'ESPE de Mende se dote d'une licence Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Réduire le rôle des PEMF à la formation et l'accompagnement des PES, c'est méconnaître la diversité et l'ampleur de leurs missions.

Venons-en aux mesures dites « classes » : des ouvertures nécessaires et attendues ; et des fermetures qui fragilisent l'offre d'écoles publiques dans les zones les plus isolées du département. En parallèle,

la disparition des trois EMALAS de circonscription au profit d'un seul départemental serait catastrophique : ce sont autant de projets et d'initiatives locales qui ne pourraient plus être menés, et donc un lien avec et entre les écoles de tout le territoire dangereusement remis en question. C'est la double peine pour ces écoles rurales isolées.

Quels avantages humains et pédagogiques à la fusion présentée, qui serait une première dans notre département ?

- Création d'un groupe scolaire de 16 classes !
- Disparition de l'école maternelle en tant qu'entité propre, dans un département qui en compte déjà trop peu
- Locaux non adaptés à l'exercice d'une direction unique.
- Quel devenir des postes dans les années à venir ?

Autant de questions qui méritent échanges, consultations et informations en profondeur et ne se règlent pas en quelques mois !

La pérennisation des postes expérimentaux de RH de proximité interroge : cette expérimentation n'a commencé qu'en novembre. Comment peut-on en trois mois faire un bilan ? Pourquoi ces postes sont-ils pris sur des moyens 1^{er} degré alors que les personnes interviennent auprès des administratifs et des enseignants et qu'il s'agit d'un travail de gestion ?

Pour les collègues :

Les DGH pour la rentrée 2019 reflètent sans nuance la politique gouvernementale actuelle : supprimer des postes d'enseignants et les remplacer par des heures supplémentaires.

L'UNSA Education dénonce la communication ministérielle qui fait croire que finalement rien ne changera alors qu'il s'agit bien de récupérer des heures postes pour les transformer en heures supplémentaires. Ce sera bien l'équivalent de plus de 3 Equivalent Temps Plein qui disparaissent.

Si le ministère défend un maintien des moyens d'enseignements, l'UNSA Education considère que le quotidien sera dégradé pour les élèves comme pour les enseignants.

Cette augmentation des heures supplémentaires se fera au détriment de la qualité du travail des enseignants et par conséquent au détriment du suivi des élèves. Les conséquences pédagogiques ne sont donc pas négligeables.

Pour les élèves, ce sont bien des emplois du temps plus contraints qui seront vécus.

Pour terminer, l'UNSA Education sera vigilante pour la répartition des moyens en ULIS. Avec un groupe complet d'enfants à la rentrée prochaine au collège de Florac (11 élèves), celui-ci doit bénéficier en priorité de moyens indispensables. Il en est de même au lycée Peytavin où les effectifs sont encore cette année très élevés (18 élèves).

Merci pour votre attention.